



Agissons ensemble pour
une plage au naturel

INFOS
Mai 2020 - n°7

Le jeudi 1^{er} octobre prochain, la CALE du CPIE Vallée de l'Orne et le Groupe Mammalogique Normand organisent à Ouistreham-Riva-Bella, une Journée d'information et d'échanges dédiée aux échouages de mammifères marins sur les côtes normandes.

Ses objectifs principaux ?

Savoir reconnaître les espèces susceptibles de s'échouer sur les plages locales, mais aussi maîtriser les procédures liées à ces échouages (acteurs à contacter, sécurisation du périmètre,...).

Cet évènement départemental, proposé avec le soutien de la DREAL de Normandie et des partenaires de l'Opération Rivage propre, est ouvert aux collectivités (élus, services techniques, police municipale) et autres acteurs du littoral calvadosien.

Pour avoir plus d'infos sur ce RDV, contactez la CALE (02 31 78 07 89 ou bpotel@cpievdo.fr).

Un phoque
sur la plage,
c'est naturel !

Observez-le à distance
pour votre sécurité
et sa tranquillité

CONTACTEZ

Le Réseau National Echouages
(Observatoire PELAGIS)

05 46 44 99 10



L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a plus de 20 ans par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne et le Département du Calvados, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du patrimoine naturel du littoral du Calvados, et tout particulièrement de l'écosystème de la laisse de mer.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion du littoral. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage, mécanisé et donc non sélectif, que cela entraîne dans certains secteurs.

Association d'intérêt général, le CPIE Vallée de l'Orne assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes, mais propose aussi de la formation et du conseil auprès des acteurs du nettoyage des plages via sa Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE). Le but étant de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets échoués ou abandonnés sur le littoral.



L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

Le chiffre « Rivage propre »

Plus de 250 chantiers citoyens, ouvert à tous sur le littoral du Calvados, ont été recensés en 2019 sur l'agenda en ligne du site internet de l'Opération Rivage Propre.

Zoom sur... le nettoyage manuel des plages

Source : plaquette «Nettoyage manuel des plages, ses 10 avantages et 6 témoignages» - Rivages de France - 2017

Exceptionnel vecteur d'attractivité touristique des territoires, les plages sont trop souvent réduites, dans l'imagerie populaire, à la vaste étendue de sable fin et d'une propreté immaculée, dédiée aux loisirs de bord de mer : une jolie "carte postale" qui ne montre rien de leurs réalités, de leur utilité, de leur complexité et de leur fragilité, y compris au regard d'un nettoyage inapproprié...

L'envers de ces "décors" touristiques, c'est le nettoyage, le plus souvent mécanique, qui dénature les paysages réels des plages et qui, plus grave, fragilise le littoral et en appauvrit la biodiversité.

Or, à l'interface entre mer et terre parfois très urbanisée, les plages sont tout à la fois :

- des espaces «remparts» naturels, en perpétuel mouvement : reflet du budget sédimentaire côtier, le système plage/dune s'avère un précieux amortisseur de l'énergie érosive de la mer et du vent.
- Des milieux originaux fourmillant de vie et composant un écosystème à très haute valeur biologique et patrimoniale avec parmi eux, la laisse de mer (bois flotté, algues, coquillages, os de seiche...), essentielle pour l'engraissement dunaire et vitale pour la biodiversité.
- Des espaces fréquentés pour de multiples usages : tourisme, loisirs (pêche, sports de plage et nautiques, chasse...), professionnels (conchyliculture, saliculture, restaurants, campings...), eux-mêmes conditionnés par le bon état écologique et sanitaire des plages.
- Les victimes de l'incivilité attestée par la fréquentation anarchique et l'altération des dunes, mais aussi par la prolifération des déchets (restes de pique-nique, emballages, mégots de cigarette, filets, cordages, élastique et poche à huîtres...), échoués ou abandonnés par des usagers indécents.

Autant de paramètres à prendre globalement en compte pour mieux raisonner le nettoyage des plages, afin qu'à l'avenir, celui-ci, préférentiellement manuel et (donc) sélectif, contribue à leur préservation... plutôt qu'il ne participe "mécaniquement" de leur dégradation !



Plage soumise à un nettoyage mécanique



Recolte manuelle de déchets sur une plage par une association d'insertion, missionnée par le Département du Calvados.

Les avantages du nettoyage manuel des plages :

- 1 - il permet la reconquête d'un paysage naturel
- 2 - il contribue à freiner l'érosion côtière
- 3 - il favorise la biodiversité
- 4 - il préserve la salubrité et la tranquillité publiques
- 5 - il est plus économique que le nettoyage mécanique
- 6 - il peut faire l'objet de subventions
- 7 - il favorise l'emploi, l'insertion professionnelle, la formation
- 8 - il facilite l'identification et le recyclage des déchets
- 9 - il crée un cercle vertueux avec les citoyens
- 10 - il contribue à l'image du territoire et de ses élus.

Pour consulter l'intégralité de cette plaquette (avec notamment des témoignages d'élus de communes littorales), ainsi que le «Guide méthodologique du nettoyage raisonné des plages» diffusé par Rivages de France depuis 2011, rendez-vous sur le site www.rivagesdefrance.org.

Le site www.rivagepropre.com, animé par le CPIE Vallée de l'Orne, propose également ces documents en téléchargement, ainsi que «Guide pratique pour une gestion raisonnée du littoral calvadosien», paru début 2019. Ce document constitué d'un livret technique et de fiches pratiques par secteur, a fait l'objet d'une présentation dans le bulletin d'infos Rivage Propre n°5.



Trois questions à un acteur du littoral calvadosien

James JEAN BAPTISTE, du Groupe Ornithologique Normand (GONm)

Quel est votre lien avec le littoral du Calvados ?

Je suis salarié au sein du GONm. C'est une association Loi 1901 qui oeuvre sur toute la Normandie pour l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux. Je suis donc ornithologue, bagueur agréé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, tout particulièrement sur une espèce qui est le Gravelot à collier interrompu.

Mon travail consiste à étudier la population de gravelots sur nos plages, à comprendre l'évolution de leurs effectifs, à mesurer les risques qu'il encourent à nicher sur la plage et de tenter de trouver des solutions durables quant à sa préservation.

Cette espèce migratrice niche régulièrement sur certains secteurs du littoral calvadosien : Gêfosse-Fontenay, Ver-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, ainsi que sur un linéaire continu allant de Lion-sur-Mer à Cabourg. Enfin, on en retrouve à l'autre bout du Calvados, vers Pennedepie. Chaque printemps, l'oiseau pose alors ses trois oeufs à même le sable, sans faire de nid, généralement au niveau de la laisse de mer.



Quelles précautions sont à prendre sur des secteurs de nidification de Gravelot à collier interrompu ?

Cette espèce est intégralement protégée, que ce soit les adultes, leurs oisillons ou même les oeufs. Leur destruction est donc un délit passible d'une amende pouvant atteindre 150 000 euros, voire d'une peine de prison.

Le GONm réalise chaque année un travail de recensement de l'espèce sur les plages, qu'il communique à la Préfecture du Calvados (et plus précisément à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, dite DDTM), à la Police de l'Environnement, ainsi qu'aux collectivités territoriales concernées, afin de faire respecter cette législation.

C'est pourquoi tout nettoyage de plage doit prendre en compte la présence de cette espèce fragile. Les communes peuvent s'appuyer sur les préconisations du Guide pratique que diffuse la CALE du CPIE Vallée de l'Orne depuis février 2019*. En effet, un nettoyage de plage doit être anticipé, déclaré, voire cadré au besoin. De plus, l'organisation d'événements publics sur le Domaine Public Maritime (propriété de l'Etat et non de la Commune) doit systématiquement être précédée d'une demande d'autorisation officielle auprès de la Préfecture, qui doit alors évaluer le risque que représente l'évènement pour la faune et la flore patrimoniales du littoral.

Pensez-vous que le confinement lié au Covid-19 a pu favoriser la nidification de l'espèce sur nos plages ?

Cela n'a eu aucun impact sur les gravelots à collier interrompu car il s'est produit durant une période où cette espèce migratrice n'était pas encore bien présente sur le littoral calvadosien. Le suivi du GONm n'a pas mis en évidence de nouvelles zones occupées ou même de reproduction anticipée sur telle ou telle plage. Comme ce n'est qu'à partir de début mai que la reproduction bat son plein, il va donc falloir que les collectivités et les promeneurs (notamment ceux avec des chiens) soient particulièrement vigilants lors de la réouverture des plages.

Le GONm propose à tous un numéro d'urgence - le 06 47 92 27 91 - permettant :

- de signaler la présence de nichées de Gravelots à collier interrompu sur un secteur donné
- d'avoir de plus amples informations sur l'espèce et les moyens pour la préserver.

* guide dont la couverture est affichée tout en bas de la page ci-contre.

Partenariat entre le Groupe Ornithologique Normand et la CALE du CPIE Vallée de l'Orne

La CALE et le GONm co-organisent depuis 2016 des sessions de découverte du Gravelot à collier interrompu sur le terrain, à destination des acteurs du nettoyage des plages (interventions sur une demi-journée).

Vous êtes élu ou technicien d'une collectivité littorale du Calvados, agent d'une administration publique, responsable d'une association impliquée dans la gestion du littoral ? Contactez la CALE (02 31 78 07 89 / bpotel@cpievdo.fr) si vous souhaitez bénéficier de ces interventions gratuites, généralement programmées en juin.

Les bacs à marée en plein développement dans le Calvados



Dispositif courant sur le littoral atlantique, le bac à marée a désormais le vent en poupe dans le Calvados.

Ce contenant à déchets, à large ouverture et aux dimensions imposantes, peut accueillir les déchets de toutes tailles s'échouant sur les plages. Il est généralement peu onéreux à fabriquer et, une fois en place, il permet de démultiplier les actes spontanés de récolte de déchets de la part des nombreux usagers souhaitant apporter leur contribution dans la lutte contre ce fléau.

Dans le cadre de l'Opération « Rivage Propre », les collectivités du littoral du Calvados intéressées par ce dispositif peuvent contacter la CALE du CPIE Vallée de l'Orne. Elle pourra les accompagner gracieusement dans cette démarche : conseils sur le type de bac à fabriquer, sur le lieu et la saison propices pour son installation, fourniture d'un panneau d'information et de sensibilisation.

L'accompagnement des acteurs du nettoyage

Favoriser les initiatives citoyennes sur les plages locales

Depuis 2016, la CALE du CPIE Vallée de l'Orne propose un appui aux acteurs du nettoyage sur le littoral calvadosien pour tendre vers une gestion plus raisonnée des plages par les collectivités mais aussi pour faciliter les dynamiques citoyennes de récolte manuelle des déchets. Il est ainsi proposé aux écoles, entreprises, associations et citoyens souhaitant organiser des chantiers de bénévoles*, un accompagnement pouvant inclure :

- des conseils (dates et sites à privilégier, contacts et précautions à prendre, procédure en cas d'observations d'animaux échoués...), des formations (sessions de découverte du Gravelot,...), des réunions avec leur pairs (échanges d'expériences, mutualisation des moyens) ;
- la mise à disposition de documentations techniques et pédagogiques pour la bonne tenue de l'évènement ;
- le prêt de matériel de chantier (gants, pinces) ;
- un renfort de communication pour mobiliser davantage de citoyens sur ce projet de chantier.

* l'organisation de chantiers de plus de 10 personnes durant les mois à venir est déconseillée pour permettre de lutter efficacement contre la propagation du Covid-19.



L'agenda des chantiers citoyens organisés sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet du programme.



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLEE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Bulletin semestriel réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne. Conception graphique/illustrations : V.QUENTRIC (Little Big Com). Mise en page : B.POTEL (CPIE VdO). Crédit photos : CPIE VdO sauf mentions explicites. Ne pas jeter sur la voie publique.

Opération Rivage propre
CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06
Pour recevoir ce bulletin par mél,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com